

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 02 OCTOBRE 2024

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 02 octobre 2024, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

Le Président de la République s'est tout d'abord incliné devant la mémoire de Monsieur Amadou Mahtar MBOW, Enseignant hors pair, ancien Ministre de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse, ancien Député et ancien Directeur général de l'UNESCO. Il a salué le parcours exceptionnel de ce grand commis de l'Etat qui a brillamment servi son pays et fortement contribué au développement du système éducatif national, à la promotion du vivre ensemble et au rayonnement international du Sénégal.

Dans cet élan, le Chef de l'Etat a demandé aux Ministres en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Culture de préparer un hommage national à cet illustre compatriote dont les écrits et l'engagement patriotique et panafricain doivent être vulgarisés auprès des jeunes générations d'élèves et d'étudiants à travers l'expression culturelle et les contenus d'enseignement.

A l'occasion de la célébration « d'octobre rose », le Président de la République a exprimé sa compassion à l'endroit des femmes atteintes de cancer. Il a demandé au Ministre de la Santé et de l'Action sociale d'apporter son soutien aux différentes organisations et de participer activement à la réussite des actions entreprises durant ce mois.

En cette veille de rentrée scolaire et universitaire, le Président de la République a adressé un message d'encouragement et ses meilleurs vœux de succès à toute la communauté éducative, en particulier au corps enseignant et aux apprenants. Il a demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires, en relation avec les parties prenantes, pour, d'une part, accélérer la transformation consensuelle du système éducatif national et, d'autre part, garantir le bon déroulement de l'année scolaire et universitaire 2024-2025. Il a souligné la nécessité de veiller au renforcement du dialogue social dans le système éducatif mais également à l'amélioration du cadre de vie dans les écoles.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à procéder au lancement, sans délai, d'un vaste programme de résorption des abris provisoires, de réhabilitation et de construction aux normes d'établissements scolaires. Il a, en outre, indiqué l'impératif de finaliser le nouveau Programme national de l'Education et de la Formation en adéquation avec les valeurs historiques et culturelles de la Nation. Ce programme doit également tenir compte des défis de notre société et des enjeux liés au numérique et à l'Intelligence artificielle.

Au regard de la jeunesse de notre population, le Président de la République a insisté sur l'urgence de rebâtir notre modèle d'école publique autour du civisme, de la citoyenneté, de nos langues nationales et de l'ouverture aux langues étrangères universelles mais également à la préparation aux aptitudes scientifiques, techniques, technologiques et professionnelles de nos élèves face aux évolutions du monde contemporain.

Le Chef de l'Etat a félicité le Premier Ministre et les Ministres concernés pour les efforts significatifs consentis pour redresser et réorienter le système éducatif national par la méthode, dans le consensus, la culture du résultat et la confiance des partenaires sociaux.

Afin d'assurer un meilleur pilotage et une coordination optimale des activités scolaires et universitaires, le Président de la République a décidé de la création d'un Conseil supérieur de l'Education et de la Formation, organe de supervision logé à la Primature qui va assurer, avec la participation des acteurs impliqués, le suivi et l'évaluation systématique du Programme national de l'Education et de la Formation.

Revenant sur la situation des finances publiques, le Chef de l'Etat a félicité le Premier Ministre et l'ensemble du Gouvernement pour la présentation de l'état des lieux exhaustif des finances publiques.

Parlant du lourd héritage du régime précédent, des constats d'écart remarquables sur les statistiques des finances publiques et de leurs conséquences directes sur la gouvernance publique et les engagements présents et futurs de l'Etat, le Président de la République a invité le Premier Ministre à prendre, sans délai, les mesures impératives de redressement pour accélérer le retour rapide à l'orthodoxie budgétaire, financière et comptable conformément à la Constitution et aux textes législatifs et réglementaires en la matière.

Le Chef de l'Etat a félicité le Premier Ministre pour le pilotage abouti de la finalisation du nouveau référentiel de politique économique et sociale basé sur le Projet pour un Sénégal souverain, juste et prospère. Il s'est réjoui de la réussite de cet exercice délicat, inclusif et prospectif de refondation endogène de notre modèle de développement fondé sur les principes de patriotisme économique, de progrès social, de responsabilité et de redevabilité. Ce document national de présentation et de planification des axes de notre politique économique et sociale va révéler et refléter les choix stratégiques et opérationnels devant asseoir la transformation systémique du Sénégal. Il a, dans ce sens, informé le Conseil qu'il présidera, le lundi 14 octobre 2024 au CICAD, la cérémonie de présentation et de vulgarisation du Document de Politique nationale de Développement, en présence du Gouvernement, du monde socio-économique et de l'ensemble des partenaires du Sénégal.

Evoquant le regain de pluviométrie constaté ces dernières semaines qui a provoqué des sinistres dans plusieurs localités du pays, le Président de la République a demandé au Ministre de l'Agriculture, au Ministre de l'Intérieur en charge de la Protection civile et au Ministre de l'Hydraulique, de faire le point sur les impacts de la pluviométrie et des crues des fleuves Sénégal, Gambie et Casamance sur les zones de cultures et d'habitation. Il a exhorté le Gouvernement à mobiliser les moyens logistiques adéquats en vue de faciliter le désenclavement rapide des localités isolées par l'effondrement d'ouvrages de franchissement causé par les fortes pluies et encouragé la solidarité nationale à l'endroit des populations sinistrées.

Le Chef de l'Etat a également demandé au Gouvernement de réviser et de vulgariser le mécanisme d'assurance agricole. Il a, en outre, invité le Ministre de l'Agriculture à rendre compte du dispositif de préparation de la campagne de commercialisation agricole.

Le Président de la République est enfin revenu sur sa visite aux Etats Unis d'Amérique, du 21 au 28 septembre 2024, où il a participé au Sommet de l'avenir et au débat de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette mission a été l'occasion d'exprimer à la communauté internationale la volonté du Sénégal d'œuvrer à la promotion de la paix et de la sécurité mondiale et d'impulser une nouvelle dynamique dans ses relations avec ses partenaires. C'est ainsi que les Etats-Unis d'Amérique ont exprimé leur disponibilité à aider le Sénégal pour la réalisation du « New Deal Technologique » faisant ainsi de notre pays un hub technologique et numérique en Afrique.

Le Premier Ministre a, d'emblée, adressé à Monsieur le Président de la République, au nom du Gouvernement, ses félicitations pour la pertinence de son message délivré lors de l'Assemblée générale de l'ONU et les retombées positives attendues des audiences accordées à diverses personnalités et des visites effectuées dans certaines structures lors de son séjour aux États-Unis d'Amérique.

Abordant les thèmes de sa communication, le Premier Ministre est revenu sur la situation de référence des finances publiques dévoilée lors du point de presse qu'il a tenu le jeudi 26 septembre 2024. Cet exercice illustre la détermination de Monsieur le Président de la République pour la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Le Premier Ministre s'est appesanti sur la priorité que représente, pour le Gouvernement, le rétablissement, dans des délais raisonnables, d'une saine gestion des finances publiques, au regard de l'étendue des dérives ressorties de l'état des lieux de la gestion du régime sortant. A cet égard, il a demandé au Ministre des Finances et du Budget et au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, de prendre les dispositions appropriées à cet effet, en relation notamment avec le Fonds monétaire international (FMI).

Le Premier Ministre a ensuite informé le Conseil des dispositions prises pour la bonne tenue, le 14 octobre 2024, de la cérémonie présidée par le Chef de l'Etat, consacrée à la publication du nouveau Référentiel des politiques économiques et sociales du Sénégal sur la période 2025-2050. Il a relevé la nécessité, pour les Ministres, chacun en ce qui le concerne, d'assurer le relais par la communication avec les parties intéressées au titre des politiques sectorielles.

Enfin, le Premier Ministre a rappelé aux Ministres et Secrétaires d'Etat l'attention toute particulière à accorder au suivi rapproché de l'exécution des diligences relatives notamment à la rentrée des classes 2024-2025, à l'orientation des nouveaux bacheliers, à la lutte contre la migration irrégulière, à la gestion de l'impact sur les populations et les cultures des inondations d'origine pluviométrique ou fluviale, aux mesures préventives contre les accidents de la route ainsi qu'à l'apurement des arriérés de paiement dus aux opérateurs intervenant dans le secteur agricole.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur les principales conclusions du rapport de l'audit des finances publiques sur la période 2019-mars 2024, réalisé par l'Inspection générale des Finances, leur implication sur le cadrage macro-budgétaire et les axes de réforme nécessaires pour prendre en charge les déviations relevées. Cet audit a été effectué à la suite d'un ordre de mission qu'il a signé, adossé à des termes de référence basés sur les orientations qu'il a données à ses services. Les résultats de cet audit ont fait l'objet du point de presse tenu par Monsieur le Premier Ministre le 26 septembre 2024.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES, Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant organisation du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES, Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre de la Présidence de la République :

- **Monsieur Mamadou Oumar NDIAYE**, Journaliste, est nommé Président du Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel, Poste Vacant ;
- **Monsieur Mamadou Lamine DIANTE**, est nommé Président du Haut Conseil du Dialogue social en remplacement de Madame Innocence NTAP NDIAYE ;
- **Monsieur Moustapha DJITTE**, Magistrat, matricule de solde n°602 388/E est nommé Directeur général de l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP), en remplacement de Monsieur Saer NIANG.

Au titre de la Primature :

- **Monsieur Hatab SANE** est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence nationale de relance des activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC)

Au titre du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et aériens :

- **Monsieur Souleymane GUEYE**, Expert en Transport aérien est nommé Directeur des Transports aériens en remplacement de Monsieur Oumar Xassimou Dia ;
- **Monsieur Badara DIOP**, Ingénieur d'exploitation de l'aviation civile est nommé Directeur des Infrastructures aéroportuaires en remplacement de Monsieur Cheikh DIOUF ;

- **Monsieur Mandiaye FAYE**, Ingénieur des transports est nommé Directeur de la circulation routière et de la mobilité en remplacement de Monsieur Mouhamadou Moustapha NIANG ;
- **Monsieur Abdoul Siléye Fatah BA**, Ingénieur des transports, matricule n°627472/L précédemment Chef de la Division du Centre de Contrôle Technique au Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et Aériens, est nommé Directeur des transports Routiers en remplacement de Monsieur Yaya Samba NIANG ;
- **Monsieur Yancoba Ben Alfousseyni SONKO**, Master QHSE est nommé Président du Conseil d’Orientation du Fonds de Développement des Transports terrestres.

Au titre du Ministère de l’Industrie et du Commerce :

- **Monsieur Babacar SEMBENE**, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, est nommé Directeur général de l’Agence de Régulation des Marchés au Ministère de l’Industrie et du Commerce, en remplacement de Monsieur Ansoumana SANE ;
- **Madame Françoise FAYE**, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, est nommé Directeur général de l’Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l’Innovation technologique au Ministère de l’Industrie et du Commerce, en remplacement de Monsieur Makhtar DIA.
- **Monsieur Ahmed Tidiane DIA**, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, est nommé Directeur du Commerce extérieur au Ministère de l’Industrie et du Commerce, en remplacement de Monsieur Ansou BADJI.
- **Monsieur Henri Fall CARVALHO**, Ingénieur en Industries agricoles et alimentaires, matricule de solde n° 618 880/M, est nommé Directeur des Petites et Moyennes Entreprises au Ministère de l’Industrie et du Commerce, en remplacement de Monsieur Seydina Aboubacar Sadikh NDIAYE.
- **Monsieur Issa WADE**, Commissaire aux Enquêtes économiques, est nommé Directeur général de l’Organe de Régulation du Système de Récépissé d’Entrepôt au Ministère de l’Industrie et du Commerce, en remplacement de Monsieur Driss Junior DIALLO.

- **Ali Fourou BA** est nommé PCA du CICES

Au titre du Ministère du Travail, de l’Emploi et des Relations avec les Institutions :

- **Monsieur Babacar SY**, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, est nommé Directeur de l’Emploi au Ministère du Travail, en remplacement de Modou Fall, appelé à d’autres fonctions.

Au titre du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public :

- **Monsieur Salif COLY**, Professeur de l'Enseignement secondaire, matricule de solde n° 551.277/Z, est nommé Directeur du Centre national de Formation et d'Action, en remplacement de Monsieur Kalidou SOKOMA, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ibrahima DIENG**, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, matricule de solde n° 515.700/B, précédemment Directeur des Ressources humaines au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, est nommé Directeur général de la Fonction publique, en remplacement de Monsieur Amadou Matar CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

Au titre du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat :

- **Monsieur Gora GAYE**, titulaire d'un Diplôme d'Etudes approfondies en Géographie, est nommé Secrétaire général de l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA), en remplacement de Monsieur Youssoupha BA, appelé à d'autres fonctions.
- **ANSOUMANA SANE**, Promoteur touristique est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence sénégalaise de Promotion touristique

Au titre du Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique

:

- **Monsieur Momar Diongue**, Journaliste, titulaire d'une maîtrise en Lettres Modernes est nommé Directeur de l'Agence de Presse Sénégalaise, en remplacement de Monsieur Thierno Amadou SY ;
- **Cheikhouna BEYE**, Enseignant-chercheur, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, est nommé Président du Conseil d'Administration de la RTS.

Au titre du Ministère de la Santé :

- **Monsieur SEGA GUEYE**, titulaire d'un Doctorat en Sociologie, est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise de la Couverture Maladie universelle en remplacement de Monsieur Cheikh Tacko DIOP.

Au titre du Ministère de la Justice :

- **Monsieur Mbossé SOW**, Greffier, est nommé PCA de l'Office national de Recouvrement des Avoirs criminels (ONRAC).

Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique :

- **Monsieur Abdou Salam KANTE**, Conducteur de travaux, retraité des armées, est nommé PCS de l'Agence d'assistance à la sécurité de proximité (ASP) en remplacement de Monsieur Hamidou Mbow ;
- **Monsieur Cheikh NIANG**, Magistrat matricule de solde 600 667/A est nommé

Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique en remplacement de Monsieur Alioune Aïdara NIANG admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au titre du Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique :

- **Monsieur Sadibou DJIBA**, Professeur d'Enseignement secondaire en Sciences naturelles est nommé PCA de l'Agence nationale de la Reforestation et de la Grande muraille verte.

Au titre du Ministère de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires :

- **Madame Sokhna Benga**, Administrateur des Affaires maritimes, matricule de solde n° 618 080/U, est nommée Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM) au Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, en remplacement de Monsieur Ibrahima CAMARA ;
- **Monsieur Bécaye Diop**, titulaire d'un MBA en Management, est nommé Directeur général de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM) au Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, en remplacement de Monsieur Massamba Achille Edouard GUEYE ;
- **Madame Mbeugué GAYE**, Biologiste, matricule de solde n°615 698/E, est nommée Directeur de la Pêche continentale au Ministère des Pêches, des Infrastructures Maritimes et Portuaires, en remplacement de Monsieur Adama Faye.
- **Monsieur Aliou Ba**, Economiste des Ressources naturelles, Expert en Pêche et Aquaculture, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence nationale de l'Aquaculture au Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, en remplacement de Monsieur Killé SAKHO.

Au titre du Ministère des Finances et du Budget :

- **Monsieur Idrissa SAMB**, Inspecteur principal des Impôts est nommé Administrateur du Fonds de Garantie Automobile.

Le Ministre de la Formation professionnelle,
Porte-Parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE